



Mairie de Fenieux

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2017

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du CGCT

Présents : MM BASTY Jean-Pierre, GALLARD Michel, GUITTON Claude, Mmes TEXIER Valérie, BOUTIN Mireille, RENAULT Françoise, SÉNÉCHAUD Julie, MM. FOURRÉ Jean-Claude, LIÉBOT Jean-Michel, NÉTIER Cédric, ROSSARD Jean-Michel.

Procurations : Mme GEAY Isabelle .à M. BASTY Jean-Pierre et Mme DUVAL Marina à M. GUITTON Claude.

Absents/Excusés : Mme AUDEBRAND Christelle et M. NICOLE Jerry.

Madame TEXIER a été désignée secrétaire de séance.

Concert Eurochestries

Le montant total à la charge de la Commune est de 1 216 €.

Achat et installation toilettes sèches

L'achat des toilettes sèches à l'entreprise Libner est de 480,00 € ttc et le coût de l'installation par la Sarl Renault est de 1 070,03 € ttc.

Installation réseau informatique à l'école

Le conseil accepte le devis de la Sarl Seguin qui s'élève à 5 556,36 € ttc.

Attribution du logement 3 rue du lotissement

Suite au départ de Mme Jeanne Fourré, le conseil attribue le logement à M. Mounir Elkah.

Taxe d'aménagement communale

Le conseil instaure la Taxe d'aménagement au taux de 2%.

Droit de préemption urbain

Le conseil souhaite que le droit de préemption urbain soit mise en place par la Communauté de Communes Val de Gâtine dans les zones U et UA de la carte communale.

Parc Naturel Régional de la Gâtine

Un parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère.

Afin de préserver son identité géographique (territoire rural, terre d'élevage...) et culturelle forte, les élus du territoire (Pays de Gâtine et Nouvelle Aquitaine) ont une ambition : favoriser le développement économique et attractif du territoire tout en préservant le cadre de vie.

Demande de subvention

Le conseil refuse de verser des subventions à l'UDAF.

Informations diverses

Garderie : pendant son congé de maternité, Caroline Gauffreteau sera remplacée par Elvina Renault.

A Fenioux le 11 juillet 2017

La secrétaire de séance,
V. TEXIER

Le maire,
J.-P. BASTY